



**Présentation de l'Étude sur la situation des ateliers d'artistes  
sur le territoire de la Ville de Gatineau**

Services des arts, de la culture et des lettres  
Comité plénier | Le 7 juin 2016

## OBJECTIFS DE LA PRÉSENTATION

- Présenter les constats de *l'Étude sur la situation des ateliers d'artistes sur le territoire de la Ville de Gatineau*



## MANDAT ET COMITÉ DE TRAVAIL

### Mandat

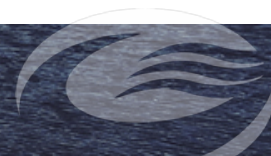
- Réaliser le portrait actuel des ateliers d'artistes, de la réglementation et du zonage sur le territoire de la Ville de Gatineau, les analyses des divers types d'ateliers existants et les tendances dans ce secteur au Québec et à l'étranger, les besoins des artistes sur le territoire de la Ville de Gatineau, les analyses de la réglementation en place et les pistes de modifications souhaitées, les formes de gouvernance ciblées et enfin, un plan d'action afin de mettre en place les recommandations

### Comité de travail

- M. Yvon Leclerc, consultant
- Mme Isabelle Regout, artiste et ex-membre-citoyenne de la CACLP
- Mme Valérie Mandia, artiste et membre-citoyenne de la CACLP
- Mme Dominique Laurent, responsable des lieux de diffusion en arts visuels et en métiers d'art du SACL
- M. Steve Fournier, chef de division de la diffusion culturelle du SACL

### Services impliqués

- Service des arts, de la culture et des lettres
- Service de l'urbanisme et du développement durable
- Service des biens immobiliers
- Service des finances



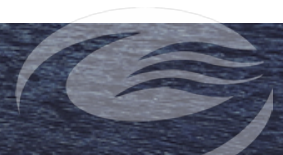
# CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

## Cadre théorique

- La culture est considérée comme SUJET (facteur de développement urbain) plutôt qu'OBJET (dépenses de programmes)
- Le processus de transformation se décline en 3 phases : création, production et mise en marché/diffusion

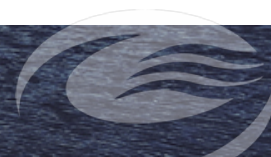
## Méthodologie

- Recension des écrits et visites de sites en Outaouais et ailleurs au Québec
- Réalisation de plusieurs dizaines d'entrevues semi-dirigées
- Interrogation de nombreux artistes sur leur situation
- Réalisation de groupes de discussion avec des artistes en arts visuels et en métiers d'art, avec des artistes d'autres disciplines et avec des partenaires du développement associatif, économique, social et culturel
- Présentation aux membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine des principaux constats et des recommandations préliminaires de l'étude
- Rencontre des services municipaux concernés pour peaufiner le contenu et la faisabilité des recommandations



## TENDANCES GÉNÉRALEMENT AU QUÉBEC

- Les villes consultées reconnaissent le **rôle et l'importance des artistes et de leurs installations** (ateliers, lieux de vente et d'exposition) **dans le développement urbain** (économique, touristique, social, qualité de vie) et elles investissent dans la culture considérée comme un facteur de développement et d'identité
- La **volonté entrepreneuriale exprimée par les artistes** d'assumer la prise en charge de leur carrière en misant moins sur les subventions gouvernementales et en se tournant plutôt vers les villes pour réclamer la **mise en place de conditions** favorisant la pratique de leur art, notamment par des mesures fiscales, immobilières ou des services d'accompagnement
- Une tendance au **regroupement multidisciplinaire des ateliers dans un même lieu** afin d'en faire une **destination** favorisant la création, la production et la mise en marché/diffusion
- L'importance de la **propriété collective** pour assurer la pérennité des ateliers d'artistes dans un quartier
- Une **grande diversité entre les villes du Québec** dans la réglementation des ateliers d'artistes ou des usages additionnels à la résidence principale (gestion des nuisances afin de préserver la qualité de vie de la population)



## CONSTATS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU

- On rencontre 2 types d'ateliers d'artistes dans la ville de Gatineau : les **ateliers-résidences** et les **ateliers d'artistes** qui commandent chacun des solutions différentes :
  - La majorité des artistes en arts visuels et en métiers d'art de même que les artistes d'autres disciplines travaillent dans des **ateliers-résidences** situés dans les quartiers résidentiels où la réglementation municipale interdit cet usage additionnel
  - Il n'existe présentement qu'une douzaine d'ateliers d'artistes à Gatineau (par exemple : La Filature, Centre communautaire Jules-Desbiens, atelier de métallurgie dans un parc industriel)
- Les institutions d'enseignement supérieur accordent annuellement des diplômes à des finissants de diverses disciplines artistiques qui se voient offrir, en vertu de la réglementation existante de s'établir au centre-ville ou dans les zones mixtes où les prix de location sont les plus élevés; ce qui explique que la plupart d'entre eux s'établissent en zone résidentielle ou dans les municipalités entourant Gatineau où les coûts sont plus conformes à leurs moyens
- Les politiques et les programmes s'adressent à **des artistes de statut professionnel** et sont balisés par la Loi sur le statut professionnel des artistes



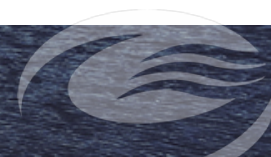
## OPPORTUNITÉS POUR LA VILLE DE GATINEAU DE SE DISTINGUER

- La régularisation des ateliers-résidences situés en quartier résidentiel
- Le zonage et la fiscalité : principaux leviers pour inviter les artistes à s'établir ou à demeurer à Gatineau
- L'axe Montcalm offre un zonage à prédominance culturelle, résidentielle et commerciale
- La rue Morin est en reconstruction et offre la possibilité d'y concentrer des ateliers d'artistes, des points de vente, des habitations destinées aux artistes et un ensemble de locaux pour les artistes autres que les arts visuels; une telle concentration favorise l'achalandage et devient une destination prisée par les résidents des autres quartiers aussi bien que par les visiteurs
- La reconversion des édifices industriels devenus désuets à des fins culturelles
- La culture du partenariat (institutionnel, affaire, communautaire et associatif)
- Le cotravail ou coworking est une organisation du travail de type coopératif qui s'appuie sur 2 notions : un espace partagé où chacun dispose d'un espace personnel de travail, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture



## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DU PLAN D'ACTION

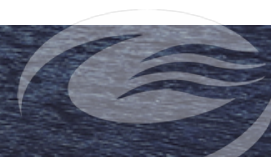
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS		TERME			SERVICES IMPLIQUÉS	MONTANT \$
		COURT	MOYEN	LONG		
ATELIERS-RÉSIDENCES EN QUARTIER RÉSIDENTIEL		2017-2018	2019-2020	2021-2022		
1.	Modifier le règlement de zonage pour autoriser la présence d'ateliers d'artistes comme usage additionnel dans les quartiers résidentiels	■			SACL ♦ SUDD	0 \$
2.	Analyser la faisabilité d'inclure les autres types d'ateliers d'artistes au centre-ville et sur le territoire de Gatineau	■			SACL ♦ SUDD	0 \$
3.	Développer un programme d'aide financière (crédit de taxes, subvention, etc.) pour les artistes professionnels ayant un atelier d'artistes sur le territoire de Gatineau ou dans des zones ciblées (centre-ville, rue Principale, etc.)	■	■	■	SACL ♦ SUDD ♦ SF	50 000 \$ / an
4.	Soutenir et développer des mesures incitatives pour soutenir des projets émergents issus de collectifs d'artistes (OSBL ou coopérative)	■	■	■	SACL ♦ SF	30 000 \$ / an
ATELIERS D'ARTISTES, PROJETS STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN						
5.	Procéder à un inventaire et une analyse des édifices municipaux disponibles pouvant accueillir des initiatives structurantes de promoteurs culturels	■			SACL ♦ SBI	80 000 \$
6.	Créer un fonds d'immobilisation consacré au développement et à la réalisation de projets artistiques du pôle Montcalm / Ruisseau de la Brasserie / La Fonderie / Rue Morin	■	■	■	SACL ♦ SUDD ♦ SBI ♦ SF	selon les projets
7.	Développer avec la Commission permanente sur l'habitation, des mesures favorisant le développement de blocs d'habitation offrant des appartements résidentiels à prix modiques réservés aux artistes professionnels	■	■	■	SACL ♦ SUDD	selon les projets
8.	Mettre sur pied et soutenir un organisme <i>Ateliers Gatineau</i>	■	■	■	SACL ♦ SF	25 000 \$ / an
9.	Réserver les terrains de la rue Morin pour des ateliers d'artistes et un centre d'excellence	■	■	■	SACL ♦ SBI	Lots réservés Réserve foncière





## CADRE FINANCIER DU SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DU PLAN D'ACTION

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS		TERME					
		COURT		MOYEN		LONG	
ATELIERS-RÉSIDENCES EN QUARTIER RÉSIDENTIEL		2017	2018	2019	2020	2021	2022
1.	Modifier le règlement de zonage pour autoriser la présence d'ateliers d'artistes comme usage additionnel dans les quartiers résidentiels	0 \$	0 \$				
2.	Analyser la faisabilité d'inclure les autres types d'ateliers d'artistes au centre-ville et sur le territoire de Gatineau	0 \$	0 \$				
3.	Développer un programme d'aide financière (crédit de taxes, subvention, etc.) pour les artistes professionnels ayant un atelier d'artistes sur le territoire de Gatineau ou dans des zones ciblées (centre-ville, rue Principale, etc.)	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
4.	Soutenir et développer des mesures incitatives pour soutenir des projets émergents issus de collectifs d'artistes (OSBL ou coopérative)	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
ATELIERS D'ARTISTES, PROJETS STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN							
5.	Procéder à un inventaire et une analyse des édifices municipaux disponibles pouvant accueillir des initiatives structurantes de promoteurs culturels		80 000 \$				
6.	Créer un fonds d'immobilisation consacré au développement et à la réalisation de projets artistiques du pôle Montcalm / Ruisseau de la Brasserie / La Fonderie / Rue Morin	selon les projets de développement inclus au programme d'investissements					
7.	Développer avec la Commission permanente sur l'habitation, des mesures favorisant le développement de blocs d'habitation offrant des appartements résidentiels à prix modiques réservés aux artistes professionnels	selon les projets (Accès Logis ou autres programmes)					
8.	Mettre sur pied et soutenir un organisme <i>Ateliers Gatineau</i>	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
9.	Réserver les terrains de la rue Morin pour des ateliers d'artistes et un centre d'excellence	Lots réservés / Réserve foncière					
<b>ARGENT NEUF :</b>		<b>105 000 \$</b>	<b>80 000 \$</b>	<b>(80 000 \$)</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>



## RECOMMANDATIONS

### CP-ACL-2016-57

- Accepter le dépôt de l'*Étude sur la situation des ateliers d'artistes sur le territoire de la Ville de Gatineau*.

### CP-ACL-2016-58

- Mandater les services impliqués à élaborer une proposition financière, laquelle sera déposée dans le cadre de l'étude du budget 2017.

